Registre d'état-civil Armentières-Iles

An X - 1802

DÉPARTEMENT
DE SEINE ET MARNE.

MAIRIE
DE
Armentieres

ARRONDISSEMENT
COMMUNAL
de Meaux

PUBLICATIONS
DE MARIAGES.

AN X.

Premier feuillet.

3

REGISTRE *contenant* six *feuilles, cotées et paraphées par moi* Sous-Préfet et Maire *pour servir à constater les* PUBLICATIONS DE MARIAGES *en la Commune d'* Armentieres *pendant la dixième année de la République, conformément à la loi du 20 septembre 1792, et autres Lois postérieures.*

A Meaux *le* Vingt cinq Fructidor *de l'an neuf de la République française, une et indivisible.*

Les Citoyens sont avertis que le futur mariage entre Nicolas Louis romain laboureur agé de vingt cinq ans veuf de defunte marie caterine francoise macon fils de majeur des defunts Etienne Lachaux et francoise Lucas en leurs vivant Cultivateur en cette Commune d'une part, et de marie therese tarisien agé de vingt deux ans fille majeure de Louis nicolas tarisien et de nicole therese tarisien toute domiciliée en la commune darmentieres departement de seine et marne a été publiée ce jourd'huy decady dix du mois de vendemiaire endix heure du matin devant la principal porte de la mairie par nous felix farondel maire de la Commune darmentieres faisant fonction d'officier publique de letat civil en cette commune conformement aux loix a ce sujet et que le dit mariage sera conclu devant nous felix farondel maire de ladite Commune cedix neuf dudit mois de vendemiaire endix conformement aux

+ macons

vois Extrait de la presente publication a été
pour nous affichez au tablau a ce destinée pour
y etre le temps prescrit par la loy fait a mende
ce dit Jour vois de vendemiaire an dix Jaronde

Ce jourd'huy décady trente brumaire an dix de
la Republique francaise, nous felix Jaronde
maire de la Commune d'armentiere faisant fonction
d'officier public de l'état civil, ai publié à
l'heure de midy devant la principal porte de la
mairerie, que le futur mariage entre jean
leon tarrete menouvrier demeurante d'armentier
departement de leine et marne agé de trente
ans fils majeur de le feu jean pierre tarrête
et de marie sebastienne vol et marie loire
genevieve Raine mery demeurante audit armentier
departement de leine et marne agée de vingt
quatre ans, fille majeure de le feu francois mery
et de le feu genevieve dole, Entendant faire
rediger acte de leurs mariage par devant nous
felix Jaronde maire de la commune d'armentier
le neuf frimaire prochain Conformement a la loy
Extrait de la presente publication a été par
nous affichez au tablau a ce destinée pour y rester
le tant prescrit par la loy, Jaronde

Ce jourd'huy de cady vingt pluviose an dix
de la republique francaise, nous felix Jaronde
maire de la Commune d'armentiere faisant
fonction d'officier publique de l'état civil
publié a l'heure de midy devant la principal
porte de la mairerie, que le futur mariage
entre jean francois menouvrier dudit demeurante a
saint jean les deux jumeaux departement de
leine et marne agé de vingt un ans fils
majeur de pierre audit et de marie

Catherine pot, et marie madelene Deuxieme
le roy demeurante armentiere
departement de leine et marne agée de
vingt trois ans fille majeur de de feu andré
le roy et de défunte marie marguerit pot
Entendant faire rediger acte de leurs mariage
par devant le maire d'avilage de saint
jean les deux jumeaux vingt sept dudit mois
de pluviose prochain Conformement
a la loy, Extrait de la presente publica
tion a été par nous affiches au la blau
a ce destiné pour y resté le temps prescrit
par la loy approuvé les mots vois
Jaronde

Ce jourd'huy de cady vingt floreal an dix
de la republique francaise, nous felix Jaronde
maire de la Commune d'armentiere faisant
fonction d'officier publique de l'état civil
ai publié à heure de midy devant la
principal porte de la mairerie que le futur
mariage entre pierre felix sebastien Menouvrier
demeurante en ladite Commune d'armentier
departement de leine et marne age de trente
trois ans et demie environ fils majeur de
de feu philippe sebastien et de catherine sivert
et marié par acte a lenne gougon demeurante
en la Commune de Saint jean les deux jumeaux
departement de leine et marne agé de
vingt huit ans fille majeure de jean gougon
et de feu raise sivert mes ouvrieres en la
dite Commune de Saint jean les deux jumeaux

Entendent faire rediger lacte de leurs
mariage pardevant le maire de la Commune
de saint jean les deux jumeaux le vingt sept dudit
mois de floreal prochain Conformement a la loi Extrait de la presente publication
a été par nous affiche au tableau a ce destiné
pour y rester le temps prescrit par la loy

Lavondes

Ce jourd'huy decady vingt floreal an 8e de la republique
française nous felix lavondes maire de la Commune de
armentiere faisant fonction d'officier publique de letat
civil ai publié a heure de midy devant la principal
porte de la mairie que le futur mariage entre hubert
joseph robin y instituteur en la Commune darmentiere
departement de leine et marne age de vingt ans
fils majeur de pierre joseph robin menuisier
en la Commune de Coberet et de marie angelique
gerard dune part et dautre part sophie philippine
genevieve chambeau age de dix neuf ans fille majeure
de defun jean nicolas chambeau en son vivant instituteur
en la commune darmentiere et de marie marguerite
leclerc Entendent faire rediger lacte de leurs
mariage pardevant nous felix lavondes maire
de la Commune darmentiere le vingt deux floreal
present mois Conformement a la loi Extrait
de la presente publication a été par nous affiche
au tablau a ce destiné pour y rester le temps prescrit
par la loy

Lavondes

troisieme

Ce jourd'huy decady trente floreal an 8e
de la republique française nous felix lavondes maire
de la Commune darmentiere faisant fonction d'officier
publique de letat civil ai publié a heure de midy devant
la principal porte de la mairie que le futur
mariage entre pierre charle metayer pension nedetat
militaire demeurant au meme lieu departement de
seine et marne age de trente un ans fils majeur
de defun charles metayer et de marie françoise monia
domicilié en la dite Commune darmentiere et
victoire josephe ferdinand tardieu demeurante audit
armentiere agé de vingt deux ans fille majeure de
feu jacques tardieu vigneron domicilié audit armentiere et
de defunte marie genevieve tardieu Entendent
faire rediger lacte de leurs mariage pardevant
nous felix lavondes maire de la Commune darmen
tiere le onze du mois de prairial prochain
Conformement a la loy Extrait de la presente
publication a été par nous affiche au tablau
accedestine pour y rester le temps prescrit par la loy

Lavondes

Ce jourd'huy dimanche vingt neuf meridor an 8e de
la republique française nous felix lavondes maire de
la Commune darmentiere faisant fonction d'officier
publie de la tat civil ai publié a heure de midy devant
la principal porte de la mairie que le futur
mariage entre ferdinand dulieu menuisier
Domicilié en la Commune de marny departement de
seine et marne agé de trente six ans fils majeur
de defun jean louis dulieu et marie jeanne testier
domicilié a marny et veuf de defunte marie jeanne nicolle
gotlieu et marie madelene guinzard agé de vingt
cinq ans demeurante en la Commune darmentiere

departement de seine et marne fille majeure de francois quinquard menuisier en ladite Commune darmentiere et de marie madeleine bonamy et veuve de de feu pierre bouillaud entendent faire rediger lacte de leurs mariage pardevant nous felix faronde maire de la Commune darmentiere le vingt huit thermidor prochain conformement a la loi, extrait de la presente publication a été par nous affiche au tableau a ce destiné pour rester le temps prescrit par la loi

faronde

Ce jourdhuy Dimanche onze fructidor an deux de la republique francaise, nous felix faronde maire de la Commune darmentiere faisant fonction dofficier public de letat civil, ai publié a heure de midy devant la principal porte de la maison Commune que le futur mariage entre pierre andre denis pouvet menuisier domicilié natif de cette Commune darmentiere departement de seine et marne agé de vingt huit ans fils majeur de defunts julien caprais pouvet et de defunte marie jeanne therrine et veuf de de funte marie sebastienne pierre et [illegible] genevieve francoise babin agé de vingt sept ans fille majeure de jean etienne babin vigneron en la Commune de chasigny departement de seine et marne et de veronique lui, entende faire rediger acte de leurs mariage pardevant le maire de ladite Commune de chasigny le dix neuf fructidor present mois conformement a la loi, extrait de la presente publication a été par nous affiche au tableau ace destiné pour rester le temps prescrit par la loi

faronde

quatrieme

Ce jourdhuy Dimanche dix huit fructidor an deux de lere republique francais, nous felix faronde maire de la Commune darmentiere faisant fonction dofficier public de letat civil, ai publié ce jourdhuy a heure de midy devant la principal porte de la maison Commune que le futur mariage entre louis francois sebastien le preux cultivateur domicilié en la Commune darmentiere departement de seine et marne agé de vingt deux ans dix mois fils majeur de de feu francois sebastien le preux et de marie francoise sebastien demeurant et domicilié philippe tominot domicilié en ladite Commune darmentiere departement de seine et marne agé de vingt trois ans fille majeure de jean tominot berger et de feue aimable dupon domicilié en ladite Commune darmentiere departement de seine et marne dautre part entendent faire rediger lacte de leurs mariage pardevant nous felix faronde maire de la Commune darmentiere le vingt six fructidor present mois conformement a la loi, extrait de la presente publication a été par nous affiche au tableau a ce destiné pour rester le temps prescrit par la loi

faronde

REP. FR. SEINE ET MARNE. 50 cent.

Cinquieme